

## **Déclaration liminaire à la F3SCT-D 86 du 8 février 2024 - FNEC-FP FO 86**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT-D,

Cette instance se tient une semaine après la journée de mobilisation des personnels de l'Éducation Nationale le 1<sup>er</sup> février qui a réuni des milliers de personnels. Cette journée s'est inscrite dans une période de fortes mobilisations puisque les agriculteurs, les taxis ambulances, de même que les forces de police étaient, entre autres, également mobilisés. Des dénominateurs communs ressortent de ces mouvements : avoir des salaires permettant de vivre de son travail, avoir des conditions de travail permettant de garder du sens à ce travail.

Non, nous ne voulons pas de primes ou de bonus donnés « au mérite » et des dépassements de nos horaires réglementaires de service, oui, nous revendiquons la hausse significative de la valeur du point d'indice.

Mais cette journée de grève du 1<sup>er</sup> février s'inscrit également dans le prolongement de la journée de mobilisation, à l'appel de FO, pour dénoncer l'ACTE 2 de l'École Inclusive et qui a réuni, le 25 janvier, plus de 5000 enseignants, AESH, personnels de l'Éducation nationale et des établissements médico-sociaux, « sous les fenêtres de la ministre ». Elle a permis de porter la revendication de la considération réelle pour les AESH : un statut et un vrai salaire, mais aussi le retrait du projet des PAS et des ARE, la création de postes dans les établissements spécialisés, bref, le retrait des mesures de l'acte 2. À ce titre le 1<sup>er</sup> ministre concède lui-même qu'il manque aujourd'hui 23 000 places en établissements sociaux et médico-sociaux. FO rappelle ici, encore, à tous, qu'elle n'est pas contre l'inclusion scolaire, ni en demande de créer des « ghettos pour élèves porteurs de handicap », mais bien que l'accueil et la prise en charge des élèves, quels qu'ils soient, ne soient pas générateur de maltraitance ! Si certains élèves trouvent un équilibre dans l'inclusion, ce qui nous paraît répondre aux prérogatives de l'École de la République, il est indigne d'ignorer que pour d'autres, nécessitant des soins, des personnels médicaux ou des structures adaptées, l'inclusion est maltraitante. Que dire des situations où l'on retire l'AESH, ou l'éducatrice, avec qui l'élève a enfin trouvé son équilibre pour installer une nouvelle personne, relançant tout un cycle de mal-être et de crises. Certains RSST de la Vienne illustrent très clairement l'échec de la politique du « tout inclusif » c'est à dire le renvoi de la charge d'encadrement d'élèves, en besoin d'accompagnement médico-social, à des personnels déjà épuisés. C'est sans compter les cas incessants d'élèves qui mordent, frappent, insultent, refusent le cadre scolaire et qui provoquent... des arrêts maladie des personnels enseignants, en très nette hausse.

Alors qu'il faudrait une démultiplication des interventions des RASED en soutien aux collègues, ces derniers reçoivent comme consigne de ne pas quitter leur école de rattachement puisque leurs enveloppes de frais de déplacement sont épuisées ! Alors que le département de la Vienne est déjà dans une crise sans précédent de manque de personnels, en toute logique, il est prévu le retrait de 21 postes à la prochaine carte scolaire. Mais sans doute que le discours de politique générale du 1<sup>er</sup> ministre suffira à

régler cette Bérézina organisée, puisqu'il suffira de dire avec fermeté aux enfants laissés sans soins et qui « défient l'autorité » qu'on va « leur apprendre à la respecter » ... Mais comment ? Avec quels moyens ? En les plaçant dans des classes à plus de 20 élèves et en cours triples ou quadruples niveaux, après fermeture d'une classe sur leur école ? En leur faisant porter un bel uniforme ?

Mais, M. le Président, nous espérons que vous saurez faire la différence entre les annonces hors-sol de politiciens, ignorant tout des réalités de terrain auxquelles est confronté le commun des mortels, et la gestion au plus près des problèmes, que vous connaissez. Ainsi, nous vous appelons, Monsieur le DASEN, à prendre en compte dans votre projet de carte scolaire à venir ce que nous avons déjà exprimé dans cette instance, comme lors des précédents CSA : nos écoles en Quartier Politique de la Ville tournent à flux plus que tendu ! La visite de certaines écoles dernièrement a permis d'attirer votre attention sur les risques encourus par les enseignants qui y travaillent. Personnels qui s'interdisent tout arrêt maladie pour la survie et la continuité du service public, en n'ayant aucun des moyens alloués par l'étiquetage des REP ! FO en appelle dès maintenant à ce qu'aucun poste ne soit retiré sur ces écoles (Bouloux, Micromégas, Mermoz notamment). Plus largement, la logique de prévention des risques, à l'heure actuelle, passe bien évidemment par le retrait de tout projet de suppression de postes, et bien au contraire la création des moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Dans le secondaire, c'est bien évidemment la crise que vont engendrer les mesures Attal au collège qui est au cœur des préoccupations des collègues. Suppressions des groupes, suppression de l'AP, désorganisation du groupe classe, multiplication des compléments de service. Alors que des études scientifiques expliquent que les groupes de niveaux sont inefficaces, que la destruction du groupe classe est un élément majeur dans le mal-être grandissant des élèves en France, alors que le constat des effets néfastes de ce type de réformes est clairement fait au lycée, le gouvernement décide d'appliquer cela en collège, c'est insensé, irresponsable et cela va engendrer sans nul doute des souffrances, des arrêts maladies, etc..

Les personnels des SEP ont aussi particulièrement apprécié la publication des textes de la contre-réforme des lycées pro le lendemain de la grève du 1<sup>er</sup> février. Rappelons qu'aucune organisation, pas même le patronat, ne s'est prononcé pour cette réforme. Un 49.3 supplémentaire !

Désorganisation toujours avec les stages de seconde, où là encore, aucun texte, aucune modalité pratique n'est encore envisagé. Les établissements devront encore gérer, dans l'urgence.

Rappelons aussi que les chefs d'établissements appelaient à la grève le 1<sup>er</sup> février.

Sur le fonctionnement de cette instance, nous rappelons qu'à l'occasion de la F3SCT-D du 14 décembre 2023, 7 avis ont été soumis au vote. Ces 7 avis ont recueillis un vote unanime. Pour autant, à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

De même une enquête de membres de l'instance, dans le cadre du RDGI d'une école, a donné lieu à des préconisations. Traitées à la va-vite au moment de votre départ de l'instance, elles appelaient à des réponses claires et factuelles, adressées aussi bien à l'instance qu'aux personnels concernés. Ces derniers n'ont pas été informés directement.

Pourtant, 4 jours après la tenue de l'instance la pression est montée d'un cran pour eux, les obligeant à faire valoir leur droit de retrait.

Nous rappelons pourtant que le décret 82-453 article 5.5 modifié stipule que : « *Le chef de service adresse dans les quinze jours au membre du corps de contrôle à l'origine du rapport une réponse motivée indiquant les mesures immédiates qui ont fait suite au rapport ainsi que les mesures qu'il va prendre accompagnées d'un calendrier. Le chef de service communique copie, dans le même délai, de sa réponse à la formation spécialisée compétente ou, à défaut, au comité social d'administration ainsi qu'aux inspecteurs santé et sécurité au travail.* »

Comme vous le savez M. le Président, des situations très graves d'agressions, d'insultes, etc. se multiplient, les dégradations des conditions de travail s'accroissent. Comme vous le savez aussi, plusieurs établissements de notre département sont aujourd'hui en actions, en grève, ou bloqués. Comme vous le savez, des services entiers au rectorat sont en crise. L'augmentation des chiffres des arrêts de travail, en seulement un an, le prouve. Les déclarations et les agissements de notre nouvelle, peut-être ex, ministre sont aussi autant d'insultes. Les personnels sont en détresse mais aussi en colère comme jamais. Il est urgent de prendre la mesure de cela dans les réponses que vous apportez aux collègues, tant sur la forme que sur le fond. M. le Président, la crise est extrêmement grave, les personnels sont à bout

Merci pour votre écoute.